

Compte-rendu #16 – Séance du 28 septembre 2021

Commission de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale, de la Recherche, des Hôpitaux universitaires, des Sports, de la Jeunesse, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice et de la Promotion de Bruxelles

1. Question du député Martin Casier (PS) :

[« Soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles à la recherche fondamentale »](#)

L'Université Libre de Bruxelles finance des « actions blanches », à savoir des **projets de recherche fondamentale n'apportant aucune garantie de résultat**. Le député souligne le caractère positif de cette initiative et sa cohérence avec l'objectif de la Déclaration de Politique Communautaire de la FWB, visant à faire de la recherche scientifique un vecteur d'innovation.

« Or, pour être dans l'innovation, il faut parfois pouvoir prendre des risques. Il faut aussi pouvoir être un chercheur qui n'est pas encore reconnu et travailler sur des sujets qui ne font pas toujours l'objet de nombreuses recherches. Il est vrai qu'aujourd'hui, le fonctionnement de nos systèmes de financement de la recherche n'est pas très favorable à cela. En effet, pour être éligible au financement, il faut souvent à la fois travailler dans des domaines préexistants avec des publications et avoir soi-même publié à plusieurs reprises en tant que chercheur ; ce qui crée un biais dans les choix des différents projets de recherche présentés et financés. »

La ministre a-t-elle pris connaissance de l'initiative de l'ULB ? **En dehors des fonds dédiés au F.R.S.-FNRS, quelle est la part des financements consacrés à la recherche fondamentale pour les établissements de la FWB ?** Des mesures sont-elles prévues pour « **intensifier les liens entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée** en associant les hautes écoles ? »

Réponse de Mme Valérie Glatigny, ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles :

La FWB consacre au total 390 millions d'euros à la recherche dans son budget 2021. Plus précisément, 190 millions sont alloués aux universités pour le financement de leurs recherches ; 147 millions vont au F.R.S.-FNRS ; 46 millions alimentent le fonds spécial de recherches et de la recherche collective des universités, ainsi que le Financement de la recherche en hautes écoles (FRHE) ; 5 millions sont versés aux cellules « Europe » des universités et des hautes écoles ;



1 million est octroyé à l'Académie royale ; 1 million pour les salaires des scientifiques francophones du Jardin botanique de Meise ; et 800.000 pour la sensibilisation aux STIM.

« **Une grande partie de ces budgets est réservée aux universités qui réalisent essentiellement de la recherche fondamentale, mais aussi de la recherche stratégique et de la recherche appliquée. À cet effet, elles jouissent d'une totale autonomie quant au choix des projets soutenus.** En soutenant les infrastructures des hôpitaux universitaires, nous leur permettons également de consacrer les moyens qu'ils ne dépensent pas dans ce cadre à la recherche qui y est menée. Ce soutien se fait à hauteur de 11 millions d'euros. Je m'en voudrais d'oublier de signaler que la Fédération finance également la formation doctorale.

Ces moyens ont régulièrement été augmentés ces dernières années. Ainsi, la dotation du FNRS est passée de 98 millions en 2010 à 145 millions d'euros en 2020 et les fonds spéciaux des universités de 28 millions à 34 millions d'euros sur la même période. Il me tient naturellement à cœur de poursuivre en ce sens et nous sommes occupés à refinancer l'enseignement supérieur, mais aussi la recherche scientifique avec 20 millions d'euros de plus chaque année dès cette année. En majeure partie, le financement apporté par les Régions est dédié à la recherche appliquée et, par conséquent, orienté vers des thématiques précises.

À ce stade, je dois faire une remarque importante au sujet des projets de recherche appliquée : **rien n'empêche, aujourd'hui, les universités ou le FNRS de financer des projets de recherche appliquée et d'y participer.** C'est une réalité, car la frontière entre recherche appliquée et recherche fondamentale est en effet assez floue. **Intensifier les échanges entre universités et hautes écoles est le plus important.** J'y suis particulièrement attentive en créant des groupes de travail communs sur des problèmes communs, ou encore en mutualisant certains équipements comme ceux qui sont soutenus par le Plan de relance européen.

De son côté, la Région wallonne a préféré créer au sein du FNRS un fonds indépendant dédié à la recherche stratégique, fonds qu'elle finance seule.

La seule façon de prévenir de nouvelles pandémies est, sans doute, de continuer à investir dans la recherche fondamentale pour augmenter le stock de connaissances qui pourront être rapidement transformées en innovations. Le vaccin ARN messager issu de la recherche contre le sida et appliqué aux coronavirus en est un excellent exemple. Bien entendu, il faut que la recherche appliquée puisse rapidement se saisir de ces résultats de recherche, ce qui sera fortement lié à la vitesse à laquelle ils circulent.

Nous devons continuer à **encourager nos établissements d'enseignement supérieur à s'inscrire dans une démarche de sciences ouvertes.** Il s'agit aussi de **favoriser la recherche pluridisciplinaire**, car la solution à trouver est souvent à la croisée de plusieurs disciplines. Par exemple, nos hôpitaux n'auraient pas pu prendre en charge autant de patients Covid-19 sans les progrès dans les matériaux – masques, visières, etc. – ni l'impression 3D qui a permis de fabriquer des respirateurs en un temps record. Les chercheurs ne doivent pas travailler en vase clos, ils doivent collaborer entre eux pour trouver des solutions ensemble.

Pour toutes ces raisons, nous favorisons le côté interdisciplinaire et interinstitutionnel de la recherche. Dans cette optique, nous financerons une plateforme de recherche dédiée aux énergies émergentes à hauteur de 32 millions d'euros en provenance du Plan de relance européen. **La crise actuelle nous a également singulièrement rappelé que tout développement technologique doit être soutenu par les sciences humaines et sociales pour participer pleinement au progrès.** Il ne faudrait pas oublier, par conséquent, de financer la recherche dans ces domaines précis. »



Source au Parlement de la FWB : <http://archive.pfwb.be/1000000020ce0ba>

www.observatoire.frs-fnrs.be



www.facebook.com/observatoireFNRS



<https://twitter.com/ObsFNRS>



Ce compte-rendu se veut uniquement le relai et la synthèse des échanges entre les parlementaires et les membres du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'Observatoire de la Recherche et des Carrières Scientifiques ne prend en aucun cas position sur les éléments présentés dans ces discussions.